



Commune de Sainte – ANASTASIE – Sur – ISSOLE (83136)
Travaux de Renforcement du réseau d'eau potable, Chemin des Bréguières –
Année 2018-

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI

ACTE D'ENGAGEMENT¹

A - Objet de l'acte d'engagement.

■ Objet du marché ou de l'accord-cadre:

Renforcement du réseau d'eau potable et reprise de 24 branchements chemin des Bréguières à Ste ANASTASIE Sur Issole (83136) – Année 2018 -

■ Cet acte d'engagement correspond :

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (*en cas de non allotissement*) ;

au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre (*en cas d'allotissement*) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (*en cas d'allotissement*) ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

CCAP : Renforcement du réseau A.E.P Chemin des Bréguières.

CCAG : Travaux d'alimentation en Eau potable – Fascicule 71

CCTP : Renforcement du réseau AEP Chemin des Bréguières – Année 2018

Règlement de la Consultation : Renforcement du réseau AEP Chemin des Bréguières -
Année 2018

Et conformément à leurs clauses,

Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

Aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA : 20%

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

.....

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

OU

Aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON
 OUI
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de trois mois ou 90 jours à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;
 la date de notification de l'ordre de service ;
 la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON
(Cocher la case correspondante.)

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

Conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- Pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- Pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- Ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- Donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- Donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- Donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

Commune de Sainte-Anastasie-Sur-Issole (83136), Hôtel de Ville, Rue Notre – Dame, 83136 SAINTE – ANASTASIE – Sur – ISSOLE (83136)

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

Monsieur Jean – Pierre MORIN, Maire de Sainte – Anastasie – Sur – Issole, Hôtel de Ville, Rue Notre – Dame, 83136 SAINTE – ANASTASIE – Sur - ISSOLE

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

*Madame Elisabeth TORRENTE : D.G.S. Mairie de Sainte – ANASTASIE – Sur – ISSOLE -
Tel : 0494696440 – Fax : 0494696441. Email : s.anastasie@orange.fr*

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Trésorerie Principale, 2 Rue Paul BERT, 83890 BESSE – Sur – ISSOLE – Tél. : 0494697027 – Email : t083002@dgfip.finances.gouv.fr

■ Imputation budgétaire :

Budget communal des services d'eau potable et d'assainissement collectif.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
*(représentant de l'acheteur habilité à signer le
marché ou l'accord-cadre)*